

CHARTRE DU COMITE D'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL OPTIQUE, PHOTONIQUE ET APPLICATIONS LASER

Le réseau régional **Optique, Photonique et Applications Laser (OPAL)** est créé recouvrant une ou plusieurs régions administratives. Pour cela, il bénéficie du soutien du comité de pilotage du Réseau métier Optique et Photonique (ROP) de la plateforme des réseaux de la mission pour l'interdisciplinarité (MI) du CNRS, de la délégation régionale Nord Pas-de-Calais Picardie du CNRS, des universités et des écoles régionales du supérieur signataires du présent document. Chaque tutelle s'engage à faciliter l'implication de ses personnels dans les animations du réseau.

Comme pour le réseau national ROP, le réseau régional s'organise sur la base du volontariat avec un héritage partiel de la Charte relative aux réseaux de la MI (<http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article381>).

ROLE

Les attributions principales du comité d'animation sont d'organiser le réseau régional OPAL afin de mieux répondre aux besoins locaux et de mettre en place une communauté de pratique dans le domaine de l'optique (composants, applications, instrumentation,...). Les motivations premières sont de:

- Favoriser les échanges entre -les membres du réseau,
- Favoriser le désenclavement des opticiens isolés,
- Organiser la vie du réseau,
- Contribuer à la visibilité des réseaux nationaux (métiers et technologiques).

Dès la constitution du comité d'animation, la liste de ses membres et leurs missions sont diffusées à l'ensemble du réseau régional via la liste de diffusion du réseau ainsi que par tout autre moyen de communication disponible. Cette information est aussi transmise au comité de pilotage du ROP.

Toute création de projet ou collaboration entre le réseau régional OPAL et le comité de pilotage du réseau métier ROP national, ainsi que les réseaux technologiques nationaux autour de l'optique (FEMTO, CMDO+, RTMFM, Cristech) est à encourager.

Voici quelques exemples d'animations pouvant être déployées, cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction de la vie du réseau et de ses moyens:

- Mise en place d'une liste de diffusion par courriel,
- Organisation de rencontres ou de journées thématiques,
- Recensement, élaboration et organisation de formations en collaboration avec les services de formation des personnels des partenaires soutenant le réseau.

CONSTITUTION

Le comité d'animation d'OPAL est composé de personnel du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur de la région Hauts de France participant par leur métier au développement des connaissances et des technologies autour de l'optique, de la photonique et des applications associées. Des représentants institutionnels peuvent également y siéger en tant qu'auditeur (membres de la délégation régionale du CNRS, des universités, d'écoles du supérieur ou représentant...). Les tutelles favoriseront l'implication des membres du comité d'animation dans la vie du réseau, en concertation avec leur hiérarchie. Le fonctionnement du comité d'animation est défini dans son règlement intérieur qui précise :

- un correspondant pour les tutelles institutionnelles,
- les représentants sur des fonctions liées aux animations et/ou groupe de travail,
- les modalités de renouvellement du comité d'animation,
- les modalités de fonctionnement de certaines animations.

Tutelles signataires

CNRS Délégation Nord Pas-de-Calais et Picardie

Université Lille1,

Université Lille2,

Université du littoral Côte d'Opale,

Université d'Artois

Ecole nationale supérieure de chimie de Lille

Ecole centrale de Lille

Ecole des Mines de Douai

ONERA